

# Atelier Pêche et Nature de Morée-Danzé (APN)



# Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique du Loir et Cher.



## Contacts:

Référent AAPPMA de Morée-Danzé :

Julien Dutheil: 06.56.79.27.42

Fédération 02 54 90 25 60



# Autorisation parentale

Je soussigne(e):
Père, Mère ou Tuteur légal
Autorise mon enfant
→ A participer aux activités des samedis et du séjour organisé par la Fédération de Pêche du Loir et Cher et l'AAPPMA de Morée-Danzé.
Autorise les responsables de l'activité à faire pratiquer sur mon enfant tous les soins ou interventions chirurgicales nécessaires par un médecin qualifié tout en étant prévenu(e) dans la mesure du possible au numéro de téléphone suivant :
→ Laisse les responsables de l'activité libres de choisir le chirurgien ou l'hôpital.
J'atteste que mon enfant est couvert par ma responsabilité civile.
Fait le : A
Signature des parents :



## Description et origine du club

### Origine du club:

L'AAPPMA Morée a eu, en 2018, la volonté de créer un Atelier Pêche et Nature sur le secteur de Morée-Danzé (APN).

Sur la saison 2018/2019, La Fédération de Pêche du Loir-et-Cher ainsi que les différents partenaires de cette opération ont décidé de mettre en place une saison « expérimentale » avec **1 animation/mois**. Au total 6 jeunes différents ont participé aux animations de l'APN ;

Suite à cette saison « expérimentale », l'AAPPMA poursuit son souhait de développer cet APN sur la saison 2024/2025 avec une séance tous les 15 jours.

Cette année le club sera principalement encadré par les membres de l'AAPPMA de Morée-Danzé, M. Julien Dutheil en sera le référent et M. Louis Bourgoin agent de développement au sein de la Fédération de Pêche et moniteur guide de pêche diplômé d'état.

Le Club ouvrira le **03 septembre** et accueillera **15 jeunes provenant du perche et du haut Vendômois. Agés de 8 à 17 ans,** ils pourront bénéficier des nombreuses activités pêche et milieu.

Pour que le jeune d'aujourd'hui devienne le pêcheur de demain



### Objectifs du club:

- 1. Créer, développer et animer un club axé sur la pêche et son milieu environnant.
- 2. Valoriser le loisir pêche auprès d'un public jeune et les impliquer dans un rôle associatif
- 3. Apporter de nouveaux horizons au jeune pêcheur (techniques et lieux de pêche).
- 4. Comprendre le fonctionnement des cours d'eau et la gestion des milieux aquatiques.

#### Rencontre parents enfants :

Pour une meilleure connaissance du club, des activités et des animateurs, nous vous proposons de venir nous rencontrer au cours des différentes séances :

La cotisation annuelle est de 40 euros à remettre lors de la première animation.



## Conditions d'accès:

- Etre âgé de 8 à 17 ans.
- Savoir impérativement nager (Brevet de natation, 50 mètres nage libre obligatoire).
- Avoir la carte de pêche de l'année en cours.
- Signer une décharge permettant à la Fédération d'utiliser les photos et vidéos prises lors des animations, pour illustrer leurs activités dans différents supports de communication.
- Remplir le dossier d'inscription.
- Signaler toutes formes d'allergies (piqûres d'insectes, médicaments, aliments...).
- Remplir la fiche sanitaire de liaison
- Fournir la copie du carnet de vaccination (à jour).

Fournir l'attestation d'assurance scolaire incluant les activités extra-scolaire.

Récapitulatif du dossier de votre enfant						
1/41 NIESE ON ORDER MINICES PÊCHE	APN de Morée-Danzé			Vérification familles	Vérification Secretariat	Vérification Animateur
	Prénom :	Fiche sanitaire				
Nom :		Copie des vacci	ins			
		Autorisation do	e photographie			
		Fiche d'inscript	ion			
		Carte de pêche				
		Brevet de nata	tion			
		Attestation d'a	ssurance			
		Autorisation de	e transport			
		Recomandations particulière :				
Etat du dossier (A remplir par l'organisateur)		Complet		Incomplet		
Règle	ement :	Chéque :		Espéce :		Autres :
Besoin d'une fa	cture (Merci de nous	Oui		Bon Caf	Oui	
communiquer l'adres	se d'envoi de la facture )	Non		Boil Cal	Non	



## Règlement intérieur

Ce règlement intérieur est destiné aux jeunes et à leurs parents, afin que chacun puisse prendre connaissance des principales règles qui permettront à tous de passer d'agréables moments au sein du club.

Respect du groupe

Afin de préserver une bonne ambiance au sein du groupe, nous demandons à chacun d'être attentif et de respecter les consignes suivantes :

- Chacun est tenu de respecter chaque membre du groupe et de faire appel aux adultes en cas de conflit.
- La consommation d'alcool et de cigarettes est interdite.
- L'utilisation des téléphones portables sera réglementée.
- Toute détérioration volontaire et tout vol seront sanctionnés.
- → Respect du matériel mis à disposition par la Fédération de Pêche et l'AAPPMA
- La ponctualité de tous est nécessaire au bon déroulement des activités.

En cas d'absence ou retard, vous pouvez contacter le plus tôt possible M. Julien Dutheil au 06.56.79.27.42

Tout jeune ne respectant pas ces engagements pourra faire l'objet d'une exclusion du club.

Signatures des parents et du participant :



# Autorisation de transport

Je soussig	né	agissar	nt en q	ualité	de	autor	ise les	personnes	enca	drant	de
l'Atelier P	èche et I	Nature à v	éhicule	er mon	enfant	depuis I	le dépa	rt des acti	vités j	usqu'a	aux
divers lieu	x de pêch	ne et retou	r.								

Le transport se fera dans les véhicules particuliers des personnes bénévoles encadrant l'atelier pêche et nature et parfois par minibus.

Fait à ...... Le ......



Signature des parents

Signature du participant



## Autorisation d'utilisation d'image

Sujets mineurs

Modèle		Photographe				
NOM	NOM					
PRENOM						
Date de naissance :	DOMICILE					
DOMICILE						
	Mail:					
Mail :						
Téléphone	Site Internet:					
1er Représentant légal :						
Adresse:						
Qualité (père/mère/tuteur)						
Tel:						
Mail :						
2ème représentant légal :						
Adresse:						
Qualité (père/mère/tuteur)						
Tel:						
Mail :						
Le Photographe a réalisé une ou plusieurs photographe réalisées en date du						
MODES DE DIFFUSION						
Le modèle (qui atteste ne pas être lié avec un tiers par un contrat d'exclusivité sur son image) autorise expressément						
le Photographe à faire usage des photographies visées ci-dessus pour tous les usages ci-dessous. En cas de désaccord						
pour l'une des utilisations, le modèle raye la mention concernée. Il est informé de ce qu'en ne refusant aucune						
autorisation, sa photographie pourra être utilisée su						
	lectroniques					
Objets de déc		o Publicité				
Exposition     Carte postale		o Autre:				

Les photographies pourront être exploitées directement par le Photographe ou cédées à des tiers, sous toutes les formes autorisées ci-dessus.

#### **DURÉE DE L'AUTORISATION**

La présente autorisation est accordée pour une durée de ....... ans à compter de sa signature.

#### ENGAGEMENT DU PHOTOGRAPHE

Le Photographe s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du modèle, ni d'utiliser les photographies objets de la présente autorisation sur tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable. Il tiendra à disposition du modèle un justificatif de chaque parution, disponible sur simple demande, et encouragera ses partenaires à faire de même en mettant personnellement tout en œuvre pour atteindre cet objectif.



## Le séjour

Dates: juillet 2023

## Lieu:

<u>Thèmes</u>: Multi pêche (coup, carnassiers, truites et pêche de nuit à la carpe)

Hébergement : sous tente

## Trousseau:

- Nécessaire de toilette
- Duvet + tapis de sol
- ◆ Affaire de rechange pour 1 semaine
- ◆ Une paire de claquettes ou de chaussons
- Maillot de bain
- Produit solaire
- Casquette
- Appareil photo
- Affaires pour la pêche (vêtements imperméables)



Le tarif du séjour, les heures de départ et d'arrivée vous seront communiquées ultérieurement.



# Fiche signalétique

NOM
Prénom
Date de naissance
Adresse
N° de téléphone (domicile)
N° téléphone (bureau)
N° portable Mail :
N° de sécurité sociale
Nom de la mutuelle
N° de la mutuelle

« Ce document devra être impérativement présenté aux responsables du club le plus rapidement possible, les renseignements fournis nous permettrons de réagir au plus vite et efficacement en cas de problème. »